

Bertrange, le 30 mars 2022

Objet : Information à la presse

La Fédération des hôpitaux luxembourgeois se positionne sur la question des IRM au Luxembourg

Débat public de longue date, l'accès aux IRM et les délais d'attente pour les patients sont aujourd'hui plus que jamais au cœur de l'actualité. Et pour cause : la ministre de la Santé évoque la possibilité d'interdire la mise en service d'une IRM installée dans un centre médical à Grevenmacher. Œuvrant pour une prise en charge efficace et qualitative centrée sur le patient et soucieuse de contribuer à l'amélioration continue du système national de santé luxembourgeois solidaire, la FHL (Fédération des hôpitaux luxembourgeois) tient à exprimer sa position et ses recommandations sur le sujet.

Qu'est-ce qu'une IRM ?

L'IRM (imagerie par résonance magnétique) est une technologie d'imagerie médicale hautement sophistiquée et « high-tech » dans tous les sens du terme. Cette dernière a l'avantage majeur de pouvoir produire des images de la tête et du corps du patient sans utiliser d'irradiation par rayons X. Elle représente ainsi un progrès médical énorme.

Avons-nous besoin d'IRM supplémentaires au Luxembourg afin d'améliorer la prise en charge qualitative et rapide du patient ?

Au Luxembourg, les centres hospitaliers disposent actuellement de 11 machines d'IRM. Les 4 dernières sont arrivées en 2019-2020, suite à une autorisation ministérielle qui, à l'époque, s'était fait attendre. Ce chiffreⁱ dépasse ceux de la France, de la Belgique et des Pays-Bas. Il reste néanmoins sensiblement inférieur à ceux de l'Italie, de l'Autriche ou de l'Allemagne, pays dans lesquels un grand nombre d'IRM sont exploitées dans un cadre de médecine privée et déconventionnée.

En termes de nombre d'exams annuels par 1000 habitants, les chiffres nationaux sont effectivement en dessous de ceux de nos pays voisins, mais restent toutefois supérieurs à la moyenne OCDE-EUⁱⁱ.

En conclusion, au vu des progrès de la médecine et des délais d'attente encore trop longs pour le patient, il existe bien un besoin d'équiper notre système de santé d'appareils d'IRM

supplémentaires. Les hôpitaux luxembourgeois soutiennent d'ailleurs cette idée, soucieux d'améliorer l'accès des patients à cette technologie d'imagerie médicale tout en considérant le degré d'urgence et de pertinence des examens.

Faut-il installer des IRM supplémentaires en dehors des centres hospitaliers dans d'autres zones géographiques pour faciliter l'accès des patients ?

La localisation actuelle et exclusive des appareils d'IRM au sein des centres hospitaliers est le résultat d'une planification nationale historique, réalisée dans un contexte de fusions hospitalières. Les objectifs en sont essentiellement de concentrer les compétences et les technologies en un endroit, l'hôpital, afin de pouvoir offrir aux patients des soins de qualité dispensés par des équipes médico-soignantes spécialisées et engagées 24h/24 dans un contexte de travail multidisciplinaire.

Faut-il faire marche arrière et à nouveau « diluer » les acquis de cette concentration jusqu'à présent bénéfique au patient ? Les hôpitaux luxembourgeois ne s'opposent en rien à une discussion au sujet de la répartition géographique, dite extra-muros, d'appareils supplémentaires sur le territoire national, à condition que les critères d'attribution correspondent à un besoin sociétal et de santé publique documenté dans les bassins de vie de notre population.

L'IRM ne peut être isolée d'un concept général de soins à la population : il serait en effet plus judicieux que cette technologie de pointe soit planifiée au niveau national plutôt que sur initiative d'entrepreneurs ou de responsables politiques locaux. Seule une planification nationale tenant compte des aspects démographiques et des possibilités générales d'accès pour les patients aux soins primaires et spécialisés permettra d'éviter que naisse une foison décousue d'offres médicales, hors de prix et inefficaces.

Quelles modalités d'exploitation des IRM supplémentaires seraient souhaitables pour notre système de santé ?

L'exploitation des appareillages lourds d'imagerie médicale ou d'autres plateaux techniques – où qu'ils se trouvent – ne devrait être conçue sans réfléchir à leur intégration aux défis que pose la santé publique. De façon générale, celle-ci implique un accès facile à l'IRM sur indication médicale, dans un contexte où la continuité des soins et leur qualité est garantie 7/7 jours.

Il est utile de rappeler que ce sont bien des femmes et des hommes – et non des machines – qui font la médecine, travaillant en équipe pluridisciplinaire dans un cadre normé, sécurisé et garantissant la qualité et la continuité des soins. Généralement, tout patient relevant d'une urgence médicale motivée a un accès garanti à l'IRM dans un délai le plus bref suivant son admission à l'hôpital, et cela 24h/24 dans les 4 centres hospitaliers participant au service d'urgence. La cohésion des équipes de radiologie hospitalières – qui assurent avec engagement cette disponibilité – ne doit pas être mise en danger par un potentiel exode de spécialistes vers des centres de diagnostic au sein desquels le confort de travail primerait sur les valeurs de leur déontologie et leur participation aux gardes du service public.

Les hôpitaux luxembourgeois sont prêts à discuter des modalités d'exploitation commune des IRM extra-muros dans le but de continuer à coordonner ensemble les ressources médicales de spécialistes qui se font rares et qui – soit dit en passant – exercent à l'hôpital également majoritairement selon le mode libéral.

À propos de la Fédération des hôpitaux luxembourgeois (FHL)

Constituée en 1948 et formalisée sous la forme d'une ASBL en 1965, la Fédération des Hôpitaux luxembourgeois (FHL) est l'actrice principale du secteur de la santé luxembourgeois. Elle regroupe l'ensemble des établissements du Luxembourg et ses 9000 salariés et plus de 1000 médecins spécialistes. Elle compte ainsi parmi ses membres les quatre centres hospitaliers et les six établissements spécialisés (dont trois centres nationaux) du pays. Œuvrant avant tout en faveur d'une prise en charge efficace et de qualité centrée sur le patient, la FHL contribue à l'amélioration continue du système national de santé luxembourgeois en facilitant la collaboration et l'alignement des différents acteurs et établissements du secteur. Unité fédératrice, elle est ainsi en mesure de défendre les intérêts de tous les professionnels de santé et de promouvoir les progrès et innovations hospitaliers sous toutes ses formes. Elle se donne également pour mission d'informer et de guider les décideurs politiques sur une vision et les développements stratégiques du secteur hospitalier et du domaine de la santé dans son ensemble. L'ASBL agit en toute indépendance politique et confessionnelle.

Contact FHL :

Sylvain Vitali

Secrétaire Général

+ 352 424142

sylvain.vitali@fhlux.lu

ⁱ Chiffre rapporté à une population de 1 million d'habitants selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

ⁱⁱ Source : IGSS Aperçu 2020